

1. Définitions et cadre

Quoi ?

LA RESPONSABILITÉ

- Répondre de ses actes
- Réparer le dommage subi
- Généralement par le versement d'une somme d'argent : l'indemnisation

Devant qui ?

LE JUGE JUDICIAIRE

- Juge habituel des particuliers et des entreprises
- Tribunaux, Cours d'appel, Cour de cassation
- Exclusion du juge répressif

Qui ?

L'ÉTAT

- Personne morale de droit public dotée de la souveraineté.
- Acception large : envisagé en tant que personne publique et puissance publique
- Exclusion des démembrements de l'État. Ex : collectivités territoriales

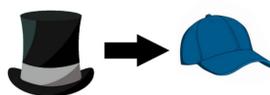
Où ?

FRANCE MÉTROPOLITAINE + OUTRE-MER



Quand ?

DÉBUT XIXe À NOS JOURS



2. Intérêt du sujet

Pourquoi traiter un tel sujet ?

Juge administratif



Juge judiciaire



SUMMA DIVISIO.

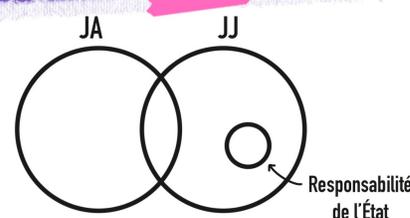
En droit français, nous avons 2 ordres de juridiction :

- Le Juge administratif règle les rapports impliquant l'administration, y compris l'État, et applique le droit public
- Le Juge judiciaire règle les rapports des individus entre eux et applique le droit privé

EN RÉALITÉ.

Le schéma est plus complexe :
- il y a des enclaves
- il y a des zones frontalières

Je travaille sur les exceptions : les enclaves dans lesquelles l'État, une administration, est jugé par le juge judiciaire, juge des individus



JJ



ZOOM.

A priori, si on regarde de plus près, notre enclave étatique ressemble même à cela : un ensemble hétérogène

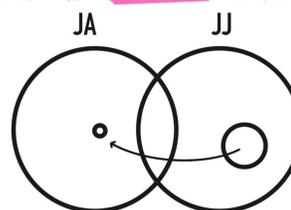
Leur point commun : les litiges concernent tous l'État
Mais les régimes de responsabilité ne sont pas unifiés

MOUVEMENT.

Il y a même des litiges qui repartent vers le juge administratif

Des exceptions aux exceptions !

Ce désordre empêche les justiciables de comprendre le droit. Il est nécessaire de l'étudier pour mieux l'appréhender !



3. Méthode

Niveau de la recette : difficile

La responsabilité de l'État devant le juge judiciaire

Fiche recette n°031



| | | | |
|-----------------------|------------------------|--------------------|--------------------|
| QUANTITÉ 400 pages | PRÉPARATION 4-5 ans | CUISSON À point | REPOS Pas assez |
|-----------------------|------------------------|--------------------|--------------------|

Droit comparé interne
Comparer les régimes de droit public et de droit privé

Sondages jurisprudentiels
Répertorier la plupart des domaines concernés depuis le XIXe siècle

PRÉPARATION

LISTER

Établir une liste des domaines concernés par la responsabilité de l'État devant le juge judiciaire

SYSTÉMATISER

Trouver les points de convergence entre les régimes pour trouver une unité

CONSTRUIRE

Trouver une cohérence afin de faciliter la compréhension et l'utilisation des régimes par les justiciables

Bon appétit !

5. Thèse, antithèse, foutaise !

Les régimes de responsabilité de l'État devant le juge judiciaire varient selon qu'il agit en tant que personne publique ou puissance publique, rendant leur systématisation difficile. Cependant, une cohérence émerge dans les intentions de l'État : protéger ses agents ou clarifier la répartition des litiges. Or les citoyens pourraient aussi bénéficier d'une meilleure connaissance de ces litiges.

Un vrai dédale !

Decidément, je ne comprends rien ...

Il n'y a vraiment aucune cohérence !

Ah mince, je suis revenu au point de départ ...

Et si je prenais de la hauteur pour mieux comprendre la logique ?

La cohérence des régimes est protéiforme et dépend surtout de ses intentions

L'État suit une politique

La cohérence vient par exemple de la volonté de l'État de protéger ses agents

Ou alors de la volonté de faciliter la compréhension de la répartition des litiges entre le juge administratif et le juge judiciaire

Les citoyens auraient même intérêt à mobiliser les différents régimes de la responsabilité de l'État devant le JJ

nouvelles voies contentieuses / revalorisation de l'État de droit / portée médiatique

En effet, les bénéfices seraient multiples ...

4. Principaux litiges concernés

Le fonctionnement défectueux du service public de la justice

Les contributions indirectes

Les accidents scolaires

La gestion du domaine privé de l'État

Les accidents impliquant des véhicules de l'État